



FOCUS SUR LES HABITANTS, DES COMPORTEMENTS ÉVOLUTIFS

QUELS LEVIERS À DYNAMISER ?

ENQUÊTE 2023 - AXE ADAPTATION DU LOGEMENT
PAR LA SOCIOLOGUE AUDREY VALIN (CABINET ACTES)



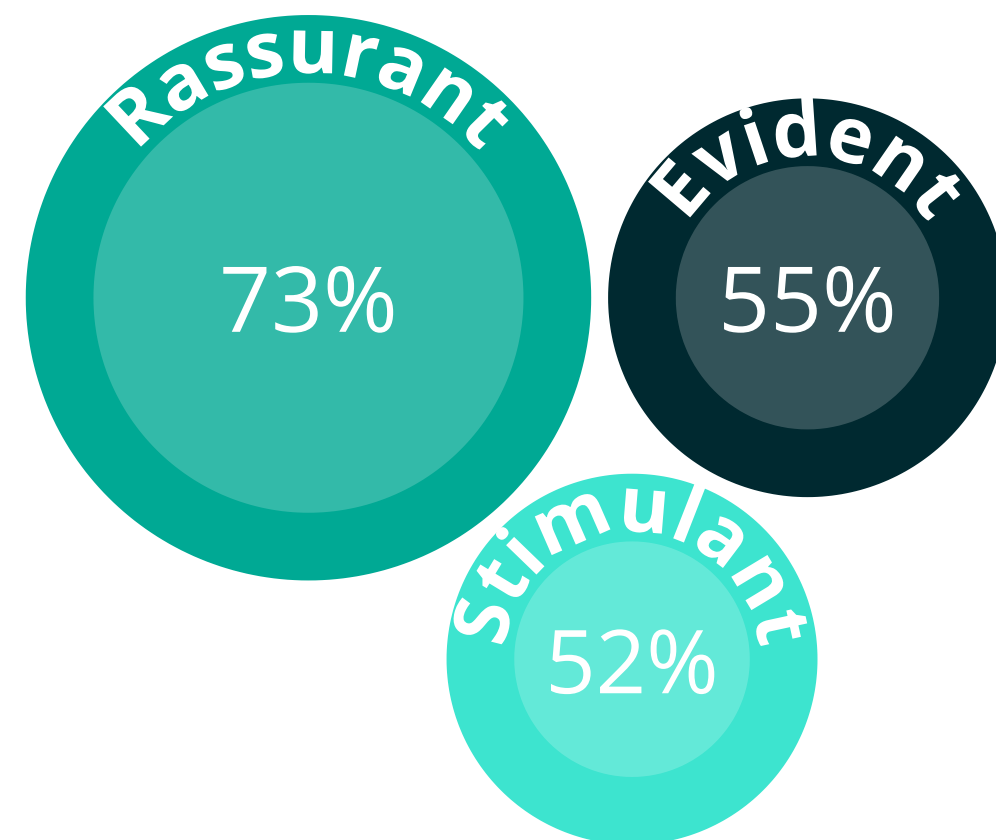
En 2023, le CAH poursuit sa réflexion sur l'habitant-consommateur et lance pour cette nouvelle édition une enquête sociologique auprès de propriétaires-occupants résidant en maison individuelle sur l'ensemble des régions françaises.

Cette **enquête quantitative** menée par **TBC Innovations** et copilotée par le **Club** et la **sociologue Audrey Valin** auprès de **1 500 ménages** a pour objectif principal d'observer la variation des comportements des « habitants-consommateurs » dans un contexte particulier de contraintes socioéconomiques sur le plan national et de crises géopolitiques et sanitaires au niveau mondial.

En complétant cette enquête par des **entretiens qualitatifs** menés par Audrey Valin, l'étude permet également de **cerner les potentialités d'adaptation de l'habitat**, pour un meilleur confort d'usage et un maintien à domicile des seniors.



VIEILLIR CHEZ SOI C'EST :



Les CSP- trouvent moins que les autres répondants que l'idée de vieillir chez soi est stimulante.

À l'opposé, les inactifs (retraités) trouvent cela davantage stimulant que le reste de l'échantillon et ils trouvent cela moins sécurisant que l'ensemble des répondants.

Les 30 à 39 ans trouvent cela moins évident que les autres de vieillir chez soi et les 40 à 49 ans trouvent cela moins stimulant.

Les 50 à 64 ans trouvent cela plus évident que les autres.

Les 65 ans et plus trouvent davantage que vieillir chez soi est stimulant.

En revanche, les moins de 30 ans trouvent cela plus sécurisant et fatigant.



VIEILLIR DANS SON DOMICILE ACTUEL ?

- le veulent (53%)
- l'envisagent mais n'y ont pas encore réfléchi (38%)
- ne le souhaitent pas (9%)



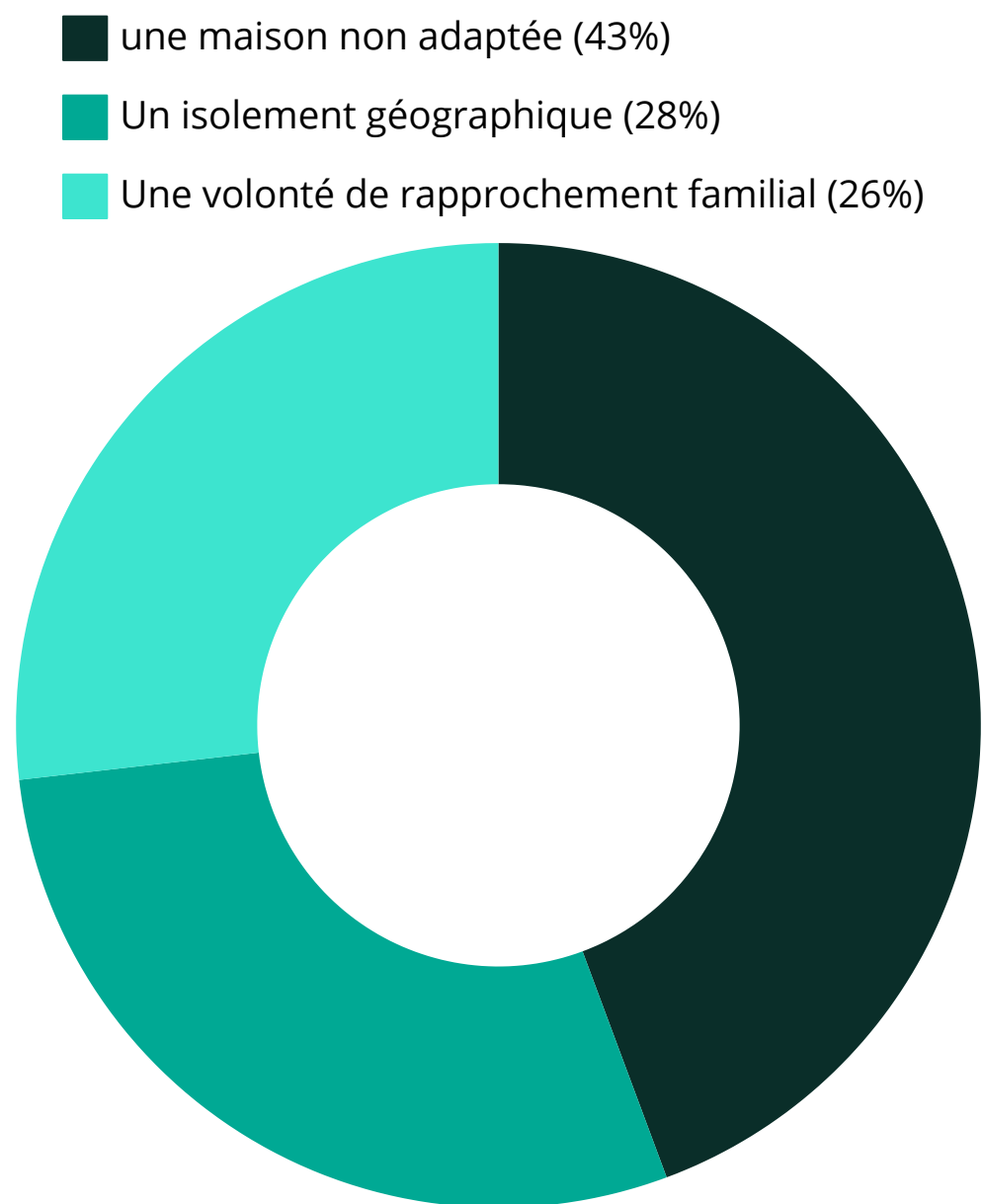
C'est en Ile-de-France que les répondants ne veulent pas vieillir chez eux majoritairement.

Les répondants de moins de 30 ans à 39 ans sont les plus nombreux parmi les différentes tranches d'âges à ne pas vouloir vieillir chez soi contrairement aux répondants de 65 ans et plus qui eux le souhaitent.

Les 30 à 39 ans sont les moins nombreux à vouloir vieillir chez soi et les plus de 50 ans sont les moins nombreux à ne pas y avoir encore réfléchi.



LES RAISONS DE NE PAS VIEILLIR CHEZ SOI



En Ile-de-France il y a davantage de répondants qui souhaitent se rapprocher du soleil, du bord de mer.

Les inactifs sont plus nombreux à vouloir se rapprocher de leur famille au sein de l'échantillon et ce sont ceux qui sont les moins nombreux à citer une maison non adaptée.

Les moins de 30 ans sont davantage à citer une maison non adaptée. Les 40 à 49 ans sont les moins nombreux à citer l'isolement géographique parmi les autres répondants à l'inverse des 65 ans et plus qui y voient un risque d'isolement social également.



ENGAGER DES TRAVAUX POUR ADAPTER LE LOGEMENT, LES SÉNIORS...

- l'envisagent (27%)
- n'ont pas envisagé mais vont y penser (36%)
- n'y pensent pas (36%)



En Ile-de-France les répondants ont moins envisagé ces travaux, à l'inverse des répondants du Nord-Ouest.

Les 30 à 39 ans sont plus nombreux que le reste de l'échantillon à ne pas l'avoir envisagé mais y penser

Près de 55% des répondants sont d'accord pour réaliser un diagnostic de leur maison (18% sont tout à fait d'accord).

Les 40 à 49 ans sont les plus réfractaires de tout l'échantillon en répondant « pas du tout intéressé ».

Les 50 à 64 ans ont davantage répondu « plutôt pas intéressé » que le reste de l'échantillon à l'inverse des 65 ans et plus qui sont les moins nombreux à avoir donné cette réponse. Les 50 à 64 ans sont moins nombreux à avoir répondu « pas du tout intéressé » sur l'ensemble des répondants.



Être accompagné dans les travaux :

- 34% pourraient bénéficier d'un accompagnement s'ils se sentent en confiance avec l'accompagnateur
- 40% des répondants ne souhaitent pas bénéficier d'un accompagnement car ils préfèrent échelonner les dépenses.

Les moins de 30 ans sont davantage à trouver que ce serait idéal pour planifier et organiser les travaux.

QUALITÉS ATTENDUES DE L'ACCOMPAGNATEUR

- Une excellence technique (62%)
- Une rigueur opérationnelle (61%)
- Des connaissances administrative/en ergonomie



Les moins de 30 ans sont plus nombreux à souhaiter que l'accompagnateur détiennent des compétences administratives.

Les 65 ans et plus privilégient des connaissances en ergonomie et ergothérapie alors que pour les 50 à 64 ans, les qualités relationnelles importent plus que pour les autres tranches d'âge. L'excellence technique est plus importante chez les 30 à 49 ans.



QUELS TRAVAUX À RÉALISER EN PRIORITÉ POUR ADAPTER SON LOGEMENT ?

- Aménagement des pièces principales (45%)
- Accessibilité (32%)
- Equipements et technologies (23%)



TYPES DE TRAVAUX ENVISAGEABLES

- Douche de plain-pied (18%)
- Motorisation des équipements (15%)
- Eclairage automatique, barre d'appui... (14%)



Les 65 ans et plus sont les moins nombreux à privilégier la douche de plain-pied, la motorisation des équipements, des WC réhaussés, du carrelage antidérapant, des meubles de cuisine adaptés. Les moins de 30 ans privilégient davantage des WC réhaussés et l'élargissement de passages. Les 50 à 64 ans ont plus d'appétence que l'ensemble de l'échantillon pour le carrelage antidérapant.

Les 65 ans et plus réaliseraient plus que les autres tranches d'âge des travaux portant sur les équipements et technologies et sont moins nombreux à privilégier l'aménagement des pièces principales. L'aménagement des pièces principales reste le type de travaux numéro 1 chez chacune des tranches d'âge.



RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET D'ADAPTATION DU LOGEMENT EN MÊME TEMPS ?

70% y seraient disposés
dont 18% sont tout à fait disposés.

Les 65 ans et + ont moins répondu « oui tout à fait »
que l'ensemble des répondants.



DEVOIR QUITTER SON DOMICILE EN CAS DE NECESSITÉ ?

62% ne renonceraient pas à leur souhait
de poursuivre leur vie chez eux

Les moins de 40 ans seraient les plus nombreux à envisager quitter leur domicile si l'ampleur des travaux et les dépenses étaient trop importantes et sont les moins nombreux des différentes tranches d'âges à ne pas renoncer.

Les 65 ans et plus sont les plus nombreux de l'échantillon à ne pas vouloir renoncer à vivre chez eux et sont les moins nombreux à l'envisager si les travaux étaient trop importants.



QUITTER SON DOMICILE POUR UNE AUTRE FORME D'HÉBERGEMENT

- Une résidence sénior (65%)
- Un habitat intergénérationnel (58%)
- Un béguinage (57%)



Les CSP + sont davantage à envisager un habitat intergénérationnel au sein de l'échantillon. Les CSP - privilégieraient plus que l'ensemble des répondants un hébergement chez un membre de la famille.

Dans le Nord Est, les répondants sont davantage à envisager une résidence senior à l'inverse des répondants du Sud Est qui sont les moins nombreux de l'échantillon. Les répondants du Sud-Ouest sont les plus nombreux à envisager un hébergement chez un membre de la famille. Les répondants du Nord Est sont les moins nombreux à envisager un habitat intergénérationnel et plus nombreux pour une résidence seniors.

Les répondants de 30 à 39 ans sont les plus nombreux à opter pour un hébergement chez un membre de la famille à l'opposé de 65 ans et plus



QUELQUES RECOMMANDATIONS

- Veiller à démedicaliser l'approche du vieillissement et inscrire l'adaptation du logement pour le maintien à domicile dans un projet de vie. Tout comme pour les travaux de rénovation énergétique, il est nécessaire de considérer l'écosystème global de la personne, de son foyer, en particulier dans ses liens sociaux. Il faut penser l'habitat au service de l'habité.
- Faire confiance aux seniors dans leur appréhension du maintien à domicile : les informer et les prévenir tout en ne forçant pas le besoin. Il est nécessaire de les impliquer dans leur projet.
- Introduire de la souplesse dans les dispositifs au vue de l'incertitude caractéristique du vieillissement. Un projet de maintien à domicile peut se voir très vite revisité par un accident physique (aspect médical, maladie) ou psychique (aspect social, décès du conjoint).
- Appréhender l'adaptation du logement au cas par cas en tenant compte de la fracture sociale.
- Utiliser le diagnostic gratuit de la maison en vue du vieillissement à domicile pour délivrer des messages de prévention et repérer les ménages modestes à fragile qui n'iront pas d'eux mêmes vers les solutions de maintien à domicile à cause de l'investissement financier nécessaire.